

# GRUPE S SEPTANTE ANNÉES AUX CÔTÉS DES EMPLOYEURS ET DES INDÉPENDANTS

**Création**  
1939.

**Statut**  
A.S.B.L.

**Activité**  
Premier secrétariat social créé en Belgique, Groupe S propose aux indépendants et aux employeurs une palette de services spécialisés liés à la gestion sociale des entreprises : ressources humaines, défense et protection de l'employeur, protection et motivation du personnel, outils et services informatiques, guichet d'entreprises.

**Implantation**  
Afin d'être toujours proche de ses clients, Groupe S, dont le siège social est situé près de la gare du Midi, dispose de 28 implantations en Belgique. Depuis peu, la société propose également à ses affiliés un service personnalisé au sein même de leur entreprise.

**Territoire d'intervention**  
Toute la Belgique, plus un bureau à Paris.

**Effectif**  
800 collaborateurs.



40 avenue Fonsny  
1060 Bruxelles  
Tél 02 507 17 40  
Fax 02 507 16 32  
www.groupes.be  
info@groupes.be



Gonzales Stubbe,  
administrateur délégué.

**F**ondé en 1939, Groupe S est le premier secrétariat social créé en Belgique. Si les services offerts se sont étoffés au fil du temps, sa mission est restée identique : assister employeurs et indépendants dans la gestion des aspects sociaux de la vie de l'entreprise. Devenu une référence dans le secteur, le site internet du Groupe S fournit à tous ses visiteurs une information claire, détaillée et actualisée sur toutes les questions liées à la législation, aux règlements, aux barèmes, aux conventions collectives et à la sécurité. Depuis quelques mois, le Groupe S propose à ses affiliés un service encore plus proche de leurs besoins : la mise à disposition de conseillers spécialisés au sein même de l'entreprise. Cette approche constitue un réel changement de philosophie : une présence continue permet en effet d'intervenir en amont afin de conseiller les dirigeants et de les aider à prendre à chaque instant les meilleures décisions en matière de gestion sociale.

**Pionnier depuis sa création, Groupe S propose à ses affiliés un service en phase avec leurs besoins. Site internet, web TV et présence au sein même de l'entreprise sont autant d'innovations destinées à permettre aux affiliés de prendre à chaque instant les meilleures décisions.**

## **Mettre l'information à portée de tous sur votre site, n'est-ce pas une stratégie risquée ?**

Pas du tout ! Tout d'abord, cette information est de toute manière déjà disponible, même si les sources en sont éparpillées. Ensuite, gérer un tel portail nous permet d'affirmer et de renforcer notre réputation de partenaire fiable et bien informé. Et puis surtout, ce n'est que la première étape du processus de gestion sociale : notre vraie valeur ajoutée réside dans l'exécution des tâches liées à la gestion des ressources humaines, et plus encore dans notre rôle de conseiller auprès des entreprises et des indépendants.

## **Pourquoi le conseil revêt-il une telle importance ?**

En matière de gestion sociale, la réflexion est souvent indispensable avant l'action. Les décisions prises à la hâte et sans disposer de toute l'information nécessaire peuvent avoir des conséquences fâcheuses pour l'entreprise. Prenons l'exemple d'un licenciement pour faute grave : en dehors du respect de la procédure, crucial pour éviter un procès, une décision hâtive peut amener l'entreprise à se priver d'un collaborateur dont l'expérience est indispensable à sa bonne marche. Nous considérons qu'il fait partie de notre rôle de calmer les esprits et de conseiller nos affiliés afin qu'ils prennent leur décision après mûre réflexion et non sous le coup de l'émotion.

## **Cela correspond-il à une évolution de votre métier ?**

Aujourd'hui, 88% des entreprises font appel aux services d'un secrétariat social, et ce pourcentage flirte avec les 100% dans le segment des très petites entreprises. La gestion sociale se complexifie et il devient impensable, à moins d'y consacrer des ressources conséquentes, de disposer en interne du personnel capable de maîtriser tous les aspects de cette fonction. Prenez les dernières évolutions en matière de communication électronique entre les entreprises et l'administration : développer les outils informatiques nécessaires s'avère trop coûteux pour une entreprise. Nous sommes par contre à même de « mutualiser » ce coût et de faire profiter tous nos affiliés du résultat. Notre taille nous a en outre permis de nous poser en interlocuteurs auprès de l'administration lors de la mise au point des standards de communication.

## **Envoyer vos conseillers chez les affiliés relève-t-il de la même philosophie ?**

Parfaitement ! Nous ne voulons plus nous contenter de répondre aux besoins de nos clients. Cette approche proactive nous permet d'être à leurs côtés et de leur apporter les informations au moment où elles sont les plus nécessaires : lors de la prise de décision. Que ce soit chez le client ou grâce aux moyens de communication modernes, nos conseillers sont disponibles à tout instant pour offrir ce service indispensable ! <<<